LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE GRENOBLE I – JOSEPH FOURIER

LE DIRECTEUR GENERAL DU CHU GRENOBLE

LE PRESIDENT DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Vu le Code de l'éducation

Vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié
relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu le décret du 12 juin 2014
portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision Inserm DAJ2013-110 du 6 juin 2013
relative aux unités de recherche et autres formations de l'Inserm ;

Vu la décision Inserm N°2012-102
portant création de l'unité Inserm US 017 et nommant Monsieur Jean-François LE BAS directeur ;

DECIDENT

Article 1 : Monsieur Alexandre KRAINIK est nommé directeur de l'Unité Mixte de Service US 017.

Article 2 : La présente décision prend effet à compter du 1er novembre 2015.

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE GRENOBLE I – JOSEPH FOURIER

Pour le Président,
Par délégation
Le Vice-président du Conseil Scientifique
de l'Université Joseph Fourier - Grenoble 1
Yassine LAKHNECH

LE DIRECTEUR GENERAL DU CHU GRENOBLE

P/ Le Directeur Général
Le Directeur Général Adjoint
Stéphanie FAZI-LEBLANC

LE PRESIDENT DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

République française
Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale
101, rue de Tolbiac 75654 Paris Cedex 13
Tél.+33 (0)1 44 23 60 00 Fax +33 (0)1 45 85 68 56